



TUILENET RTU

DESTRUCTEUR PUISSANT D'ALGUES, LICHENS ET MOISSISSURES



- ▶ Solution hydrosoluble pour le nettoyage des constructions, couvertures et façades prête à l'emploi.
- ▶ Puissant algicide à large spectre d'activité : détruit efficacement les algues, lichens et moisissures.
- ▶ S'applique en traitement curatif.
- ▶ Utilisable sur les toitures, murets de clôture, toits en terrasse, balcons, monuments, dallages, courts de tennis...
- ▶ Adapté à la plupart des matériaux : brique, ardoise, ciment, pierre, surfaces peintes, bois, revêtements synthétiques.
- ▶ Sans attaque sur les vitres et métaux (zinc, aluminium, métaux légers, acier...).
- ▶ Redonne aux surfaces leur aspect naturel.
- ▶ Assure une protection longue durée.

Services entretien de tous types de sociétés, entreprises du bâtiment, syndicats de copropriétés, peintres, mairies, terrains de sports, maisons de retraite, etc...

APPLICATION

Avant utilisation, éliminer les agrégats importants par action mécanique (grattage, brossage...) ou au jet d'eau sous pression.

TUILENET RTU s'applique pur sur support sec par temps sec. Le produit peut être appliqué en pulvérisation ou par application manuelle (brosse, éponge, balais, rouleau...), de bas en haut. Bien imprégner la surface à traiter. Ne pas rincer, le produit sera progressivement éliminé en quelques mois par la pluie et le vent.

Ne pas appliquer par temps de pluie ou s'il y a un risque de pluie dans les 24h.
Ne pas appliquer par temps de gel ou de forte chaleur.

CARACTÉRISTIQUES :

Aspect : Liquide limpide bleu

Odeur : Non caractéristique.

pH : 9.8

Densité : 1.00 g/cm³

Pouvoir couvrant : 5 m² par litre de produit.

Matières actives : Chlorure de didécyldiméthylammonium (cas : 7173-51-5) : 10 g/L ; Benzyl-C12-C16-alkyldimethyl ammonium chloride (cas : 68424-85-1) : 30 g/L ; N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (cas : 2372-82-9) : 1,5 g/L.

Produit biocide algicide : TP 2.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas mélanger avec un autre produit. Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Protéger la végétation avoisinante. Eviter l'écoulement vers les cours d'eau et les égouts. Eviter tout rejet du produit pur dans l'environnement. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRECONISEE : Gants, lunettes, vêtements de protection.

0223

